

EDUCATION 481-4

L'IMMERSION ET LE PROGRAMME-CADRE DE FRANÇAIS

Session d'automne 1990
(septembre - décembre 1990)
Mercredi: 16h30-20h20
Salle : MPX 8651

PROFESSEUR : Dr. André Obadia
Tél: 291-3166
Bureau : MPX 8626

PREREQUIS :

EDUC 401/402 ou l'équivalent. Bonne maîtrise de la langue française (une évaluation par le professeur , dès les premiers jours de classe, déterminera l'admissibilité au cours)

OBJECTIFS GENERAUX :

Les sujets à l'étude porteront sur les principes d'apprentissage d'une langue seconde et de la langue maternelle en milieu minoritaire, sur la recherche en immersion et sur la méthodologie.

CONTENU :

Dans ce cours , nous traiterons de l'approche communicative et de son application en classe, des différences entre les divers types de programme d'immersion, de la correction du français parlé et écrit des élèves (prévention et correction), des enfants en difficulté d'apprentissage, des centres d'activités, de la technologie éducative, des problèmes reliés à l'immersion, de la relation avec les parents et l'administration.

EXIGENCES :

Il est bien entendu indispensable que tout le monde soit présent à TOUS les cours et PARTICIPE à toutes les activités.

1. Analyse d'un article d'une revue professionnelle traitant de l'immersion ou du P.C.D.F. et de sa pertinence à son propre travail (30%).
2. Un travail court (3 ou 4 pages) exprimant une opinion personnelle sur un aspect particulier de l'immersion ou du P.C.D.F. (30%).
2. Démonstration d'une approche : justification, démonstration et évaluation (selon le nombre d'étudiants , cette démonstration pourrait se faire oralement ou par écrit). (40%).

LECTURES :

Une bibliographie d'articles sera remise aux étudiants